

Karine LALIEUX

Députée PS



Monsieur J. DEVILLET

Rue de l'Hôtel des Monnaies, 195/1
1060 St-GILLES

Bruxelles, le 3 avril 2012

Cher Monsieur,

Durant la commission spéciale « abus sexuels », vous m'avez écrit pour me raconter votre calvaire, comme de nombreuses autres victimes.

Avec mes collègues, j'ai fait voter un rapport à l'unanimité du Parlement, un rapport qui contenait 69 recommandations, une série d'entre-elles sont déjà en application, elles amélioreront le parcours des victimes au sein des services de police, de justice et d'aide sociale.

Par ailleurs, nous avons fait une proposition aux autorités ecclésiastiques, à savoir, mettre en place une procédure d'arbitrage pour les victimes d'abus sexuels des prêtres, dont les faits sont prescrits.

Nous voulions que vous puissiez enfin être reconnu en tant que victime et surtout être indemnisé. A travers la mise en place de ce centre d'arbitrage, l'Eglise reconnaît enfin sa responsabilité morale.

La procédure d'arbitrage mise en place a pour objectif de répondre à vos demandes, telles que l'indemnisation, le pardon, la reconnaissance d'une responsabilité morale,...en fait tout ce que vous souhaitiez obtenir comme réparation.

Cette procédure est gratuite et très accessible, il vous suffit de remplir le formulaire ci-joint. Elle est aussi faite par des arbitres indépendants et est confidentielle.

Enfin, le système de preuve a été considérablement allégé et simplifié. Il ne faut pas prouver votre préjudice. Il ne faut pas non plus des aveux de votre abuseur. Il suffit d'un témoignage, la fréquentation de tel établissement scolaire,...La procédure est également recevable si l'auteur des abus est décédé.

Pour que votre demande soit recevable, vous devez envoyer le formulaire rempli en deux exemplaires, et ce avant le 31 octobre 2012.

Vous trouverez le formulaire ci-joint ou sur le site www.centre-arbitrage-abus.be.

J'espère que la mise en place de cette procédure répondra à vos attentes, qu'elle vous permettra d'atténuer votre souffrance et vous aider sur le chemin de la reconstruction.

Je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'K. LAHEUX', written in a cursive style.

K. LAHEUX

CENTRE D'ARBITRAGE EN MATIERE D'ABUS SEXUELS

rue Brederode 21, 1000 Bruxelles

info@centre-arbitrage-abus.be

www.centre-arbitrage-abus.be

Version du formulaire :.....

REQUÊTE EN VUE DE MESURES ÉQUITABLES DE RÉPARATION

INTRODUITE PAR UNE VICTIME MINEURE, AU MOMENT DES FAITS, D'UN ABUS SEXUEL COMMIS PAR UN PRÊTRE D'UN DIOCÈSE BELGE OU UN MEMBRE D'UNE CONGRÉGATION OU D'UN ORDRE RELIGIEUX ÉTABLI EN BELGIQUE

(un formulaire par personne qui sollicite des mesures équitables de réparation, à envoyer par pli recommandé ou à déposer au secrétariat du Centre d'arbitrage)

I. INFORMATIONS RELATIVES AU REQUÉRANT

CADRE A : données concernant le requérant

Nom :

Prénoms :

Adresse : Rue/..... : n° :

Code postal :..... Commune :

Date et lieu de naissance : Sexe :

Nationalité :

Situation professionnelle au moment de la requête :

Téléphone/GSM :

Adresse e-mail :

CADRE B : données concernant l'avocat du requérant (à remplir uniquement si vous êtes assisté ou représenté dans la procédure arbitrale)

Nom :

Prénom :

Adresse : Rue/..... : n° :

Code postal :..... Commune :

Téléphone : Fax :

Adresse e-mail : Barreau :

II. LES FAITS D'ABUS SEXUEL

Description des faits :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date/période des faits :

.....
.....

Lieu/cadre des faits :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Donnez des éléments permettant d'identifier l'auteur des faits.....

.....

Donnez des éléments permettant d'identifier le supérieur hiérarchique de l'auteur des faits.....

.....

III. DÉMARCHES ENTREPRISES ET SUITES QUI Y ONT ÉTÉ DONNÉES

Avez-vous, le cas échéant, effectué une démarche auprès d'une instance judiciaire (par ex. : dépôt d'une plainte, constitution de partie civile) ? (précisez la date, si possible).

.....
.....

Quelles ont été les suites réservées à votre démarche (par ex., condamnation par un tribunal ou classement sans suite) ?

.....

Avez-vous, le cas échéant, entrepris d'autres démarches (par ex. auprès d'évêques ou de supérieurs religieux) ?

.....
.....

Quelles ont été les suites réservées à vos démarches ?

Exposez brièvement ce que vous attendez de la procédure arbitrale. Vous pouvez préciser si vous attendez une *forme de reconnaissance particulière* des souffrances résultant de l'abus sexuel (par exemple, une reconnaissance des faits, un entretien, une lettre exprimant des regrets, des excuses, ...). Précisez également si vous attendez une *compensation financière* et si vous privilégiez un *règlement amiable*.

V. QUESTIONS DIVERSES

Veillez compléter le tableau ci-dessous.

<p>a) Avez-vous déjà perçu une somme d'argent de l'<u>auteur</u> ?</p> <p><input type="checkbox"/> NON</p> <p><input type="checkbox"/> OUI...Pour quel montant ?</p>
<p>b) Avez-vous déjà reçu une indemnité financière ?</p> <p><input type="checkbox"/> NON</p> <p><input type="checkbox"/> OUI... Dans quel cadre ou de quelle instance (ex. : une autorité ecclésiastique ou le Fonds d'aide aux victimes d'actes intentionnels de violence)?</p> <p>.....</p> <p>Pour quel montant ?</p>
<p>c) Êtes-vous engagé dans une autre procédure qui est en cours ?</p> <p><input type="checkbox"/> NON</p> <p><input type="checkbox"/> OUI Laquelle ?.....</p>

VI. PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT FORMULAIRE

Il y a lieu de joindre toutes les pièces qui vous apparaissent probantes, de les numéroter et d'en fournir la liste. Sont concernés tant les éventuels éléments de preuve relatifs aux faits que ceux relatifs à leurs conséquences médicales.

La liste ci-dessous est donnée à titre d'exemple. Vous pouvez joindre d'autres pièces qui vous semblent pertinentes.

- correspondance ou courriers électroniques échangés avec l'auteur des faits ou avec un de ses supérieurs hiérarchiques ;
- copie de l'éventuelle plainte déposée ou preuve de la constitution de partie civile ;
- copie des décisions judiciaires pertinentes ;
- attestations médicales ;
- justificatifs de frais médicaux ;
- (...)

J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète

(votre attention doit être attirée sur le fait qu'en cas de déclarations volontairement inexactes ou mensongères, les arbitres peuvent mettre tout ou partie des frais de la procédure à charge du requérant)

Fait à, le..... (indiquez la date)

.....
Signature du requérant **(une signature est obligatoire !)**